

ANNEXE D—*Suite.*

N° du crédit.	Service.	Crédit.	Total.
	GOUVERNEMENT CIVIL.— <i>Fin.</i>	\$ c.	\$ c.
444	Bureau du Haut-Commissaire— Dépense casuelle—Crédit supplémentaire.....	7,000 00	
445	Affaires extérieures— Un secrétaire particulier du Premier Ministre et Secrétaire d'Etat pour les Affaires extérieures.....	4,000 00	
446	Département des Archives publiques— Dépense casuelle— Impressions des publications parlementaires et ministérielles.....	5,550 00	
447	Commission du Service civil— Traitements— Un enquêteur, division de l'organisation..... Un compositeur à la linotype..... Un commis senior..... Un commis-dactylo junior.....	2,400 00 2,000 00 2,100 00 600 00	
	ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.		80,691 32
448	Allocation de voyage du Juge Hewson, district de Manitoulin, pour vacances judiciaires à Toronto.....	814 30	
449	Crédit supplémentaire pour impressions, reliure et distribution des rapports de la cour de l'Echiquier.....	2,500 00	
450	Cour Suprême du Canada—Crédit supplémentaire pour impressions, reliure et distribution des rapports de la Cour Suprême.....	3,000 00	
	PÉNITENCIERS.		6,314 30
451	Somme requise pour achat de tabac..... Impressions et traduction.....	10,000 00 400 00	
	SERVICE LÉGISLATIF.		10,400 00
	SÉNAT.		
452	Paiement intégral de l'indemnité sessionnelle pour la session de 1921 aux membres du Sénat pour journées perdues par suite d'absence causée par maladie, affaires publiques officielles ou décès. Le paiement est effectué selon la décision du Conseil de la Trésorerie.....	13,000 00	
	CHAMBRE DES COMMUNES.		
453	Dépense casuelle—Paiement intégral de l'indemnité sessionnelle des membres de la Chambre des Communes—jours d'absence par suite de maladie, affaires publiques officielles, ou à cause de décès au cours de la présente session—nonobstant toute disposition contraire du chapitre dix des Statuts révisés, <i>Loi concernant le Sénat et la Chambre des Communes</i> , ou toute modification apportée à cette loi. Le paiement est effectué selon la décision du Conseil de la Trésorerie.....	17,000 00	
	Traitement d'un commis principal, division des lois, selon la classification.....	2,040 00	
	<i>Sergent d'armes.</i>		
454	Portiers, gardiens et messagers temporaires—Crédit supplémentaire..... Serviteurs temporaires ou personnel du nettoyage—Crédit supplémentaire..... Restaurant du Parlement—Crédit supplémentaire.....	13,850 00 11,450 00 10,000 00	